



GUIDE DES SENIORS 2017-2018





Claudine Cordes
Maire-adjointe
chargée des Retraités
et des Personnes âgées

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental
de l'Essonne

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Jeunes retraités, grands-parents, seniors actifs, aînés plus fragiles ou en perte d'autonomie, chacun doit pouvoir trouver à Ris-Orangis une réponse à ses besoins. En développant depuis longtemps ses services à destination des seniors, notre Ville témoigne de sa volonté de faire de la retraite, une belle occasion de prendre soin de soi et de son entourage en restant actif.

À Ris-Orangis, la Municipalité a fait le choix de mettre en œuvre des politiques publiques innovantes et singulières ; service municipal de soins à domicile, portage des repas 7 jours /7, accompagnement personnalisé à la banque et au cimetière, aide au maintien dans son foyer... Par leur caractère exceptionnel et leur qualité, ces dispositifs, sans cesse repensés pour toujours mieux répondre aux besoins des Rissois-es, fondent l'identité de notre Ville dans laquelle de nombreux retraités viennent ou reviennent vivre.

Car parallèlement à ces services publics dédiés aux seniors, j'ai souhaité, avec l'équipe municipale qui m'entoure, que soient

développés des équipements culturels et sportifs de grande qualité : médiathèques, conservatoire, cinémas, centre culturel, piscine, salles de sport (gym douce, yoga...). Des espaces naturels propices aux promenades, ont été aménagés ces dernières années pour le bien-être de tous (lac des Docks, coulée verte, jardins familiaux...).

Toutes ces actions sont réunies dans ce « Guide des seniors » mais, puisque rien ne remplace le contact humain, les agents du service Retraités et Temps libre et mon adjointe chargée des Retraités et des Personnes âgées, **Claudine Cordes**, se tiennent à votre disposition pour vous écouter, vous informer et vous orienter, tout comme les bénévoles des associations sans lesquels rien ne serait possible.

Merci à toutes et tous pour cet engagement qui fait la force et la richesse de notre Ris-Orangis.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental
de l'Essonne

SOMMAIRE

p7

LA VILLE AU SERVICE DE SES SENIORS

Le service Retraités et Temps libre	p8
L'accueil des nouveaux retraités.....	p9
Le réseau solidaire	p9
Le service d'accompagnement par la police municipale.....	p9
Le service d'accompagnement au cimetière	p10

p11

LES LOISIRS

pôle animation - service Retraités et Temps libre	p12
Le restaurant municipal	
Club Brassens.....	p12
La gymnastique douce.....	p12
Le Conseil consultatif des retraités rissois (2C2R)	p12
Les activités avec les partenaires.....	p13

Les associations seniors	p15
L'AGCRPA	p15
L'AVTRO	p16
Le Club CIARE	p16
L'association « Échanges et loisirs »	p16
Les autres structures de loisirs	p18
YED - Yoga	p18
L'USRO	p18
La MJC	p18
Les médiathèques	p19
L'Université du temps libre - UTL	p19
Les lieux de loisirs	p20

p23

LES DROITS ET AIDES

Les structures municipales	p24
Les droits à la retraite	p25
Les aides	p27
L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	p27
L'Aide sociale à l'hébergement (ASH).....	p27

p29

LES TRANSPORTS

De la Ville	p30
Le transport adapté municipal	p30
Les navettes rissoises TICE....	p30
Les aides au transport	p31
Le passe Navigo	
Améthyste	p31
Les chèques taxi	p31
La carte européenne de stationnement	p32
PAM 91.....	p32
Sortir Plus	p32

p33

LE MAINTIEN À DOMICILE

pôle maintien à domicile - service Retraités et Temps libre	p34
Le service de portage de repas à domicile	p34
Le service de Soins infirmiers à domicile	p35
La téléassistance	p36
L'aide à domicile	p37

p39

L'AIDE AUX AIDANTS

Le service Retraités et Temps libre	p40
Les associations	p40

p43

LA SANTÉ

Les réseaux de santé	p44
Les actions de prévention santé et dépistages	p45

p49

LE LOGEMENT

Faire une demande de logement social	p50
Améliorer votre habitat	p51
Entretenir votre logement	p52
Les établissements spécialisés de Ris-Orangis	p53

p55

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

La Ville de Ris-Orangis, consciente des enjeux liés au vieillissement de sa population, a depuis de nombreuses années fait le choix de se doter d'un service retraités municipal gratuit, de proximité et accessible à l'ensemble des Rissoises et Rissois âgé-es et à leurs familles.

**LA VILLE
AU SERVICE
DE SES
SENIORS**

LE SERVICE RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

Le service Retraités et Temps libre (SRTL) accueille, informe et oriente les seniors rissois et/ou leurs familles. Il en est de même, pour le Pôle maintien à domicile (*aide à l'instruction de dossiers, ouverture de droits, mise en place et coordination de plans d'aide au maintien à domicile, etc.*).

Par ailleurs, les seniors qui souhaitent bénéficier de services spécifiques doivent s'inscrire.

Ces services sont les suivants :

- la réception d'un colis de fin d'année ou la participation au banquet,
- la réception plusieurs fois par an, par courrier, de toutes les informations qui les concernent,
- les activités du Pôle animation, telles que les 2 séjours par an, les activités ludiques, de prévention sécurité, santé, découvertes sportives, sorties, etc,
- le restaurant municipal dédié aux seniors au Club Brassens.

Conditions d'inscription

- **être Rissois-s-e** (présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois),
- **être âgé-e de 62 ans révolus** (présentation d'une pièce d'identité),
- **être en retraite effective** (présentation d'un justificatif de retraite),
- **fournir une photo d'identité** pour la carte de retraité (à présenter pour les animations).

Service Retraités et Temps libre

Adresse

34 rue de la Fontaine
91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 02 73 40
www.ville-ris-orangis.fr
Mail : contact@ville-ris-orangis.fr

Horaires

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
(fermé le jeudi après-midi).

L'accueil des nouveaux retraités

Une fois par an, la Municipalité accueille les nouveaux retraités, aussi bien ceux récemment arrivés à Ris-Orangis que les Rissois-es nouvellement retraité-es, pour une matinée de découverte des services et animations proposés par la Ville.
Inscription préalable auprès du service Retraités et Temps libre.

« Le réseau solidaire »

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou des personnes handicapées à Ris-Orangis, la ville a mis en place un réseau de bénévoles pour effectuer des visites de courtoisie à domicile. Ce réseau permet de renouer des liens de proximité avec les plus fragiles et d'agir contre la solitude.

Le service Retraités et Temps libre met en relation les bénévoles et les bénéficiaires et veille au bon déroulement des visites. Il anime une réunion de coordination mensuelle des bénévoles. Une convention pose les

conditions des engagements réciproques entre les bénévoles, les bénéficiaires et le service Retraités et Temps libre. Les bénévoles bénéficient également de formations.

Pour rejoindre le réseau ou en bénéficier, adressez-vous au service Retraités et Temps libre.

Le service d'accompagnement des seniors par la Police municipale

Afin d'améliorer les conditions de vie de ses seniors et pour répondre le mieux possible à leurs attentes, la ville de Ris-Orangis a mis en place un nouveau service sur mesure et à la demande, destiné à les soutenir dans leur quotidien.

Tous les Rissois âgés de plus de 60 ans, isolés, peuvent prétendre à cet accompagnement par un agent de la Police municipale. Il consiste, en une présence humaine pour effectuer en toute quiétude des retraits d'argent et accomplir des démarches de l'état civil à la Mairie. Au jour et

à l'heure du rendez-vous pris, un agent de la Police municipale viendra chercher l'utilisateur à son domicile pour l'accompagner, à pied ou en véhicule.

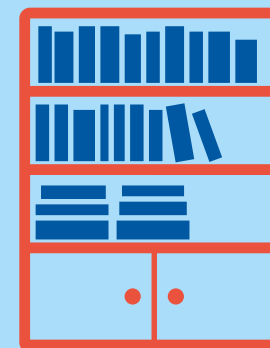
Demande à effectuer auprès de la Police municipale
Tél : 01 69 02 13 30

Le service d'accompagnement au cimetière

Le service Retraités et Temps libre de la ville propose d'accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, n'étant pas véhiculées et dans l'incapacité de prendre le bus, pour aller au cimetière.

Demande auprès du service Retraités et Temps libre.

LES LOISIRS



PÔLE ANIMATION

LE SERVICE RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

À Ris-Orangis, les retraités disposent d'une multitude de loisirs ludiques, culturels et sportifs assurés par les associations et le pôle animation du service Retraités et Temps libre.

Le pôle animation organise :

- des actions d'information et de prévention,
- des actions d'animations et de divertissements,
- des rencontres intergénérationnelles,
- des sorties,
- des voyages en France et à l'étranger.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire au service Retraités et Temps libre.

Le restaurant municipal Club Brassens

La Municipalité offre aux retraités qui le souhaitent la possibilité de déjeuner ensemble, au Club Brassens, du lundi au vendredi. L'ambiance est conviviale et les repas sont complets, variés et équilibrés. Ils comprennent une entrée, un plat, un fromage

ou un laitage, un dessert ou un fruit et un café. La boisson est aussi comprise, du vin ou un jus de fruit. Le tarif au quotient familial est calculé en fonction de vos ressources.

Club Georges-Brassens

17 avenue Ingres

Sur inscription au service Retraités et Temps libre

La gymnastique douce

Le service Retraités et Temps libre organise des cours de gymnastique douce **tous les lundis matin de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15 dans la salle de danse du service Jeunesse.**

Ils sont assurés par un prestataire spécialement formé à cet effet. La tarification est au quotient.

Le Conseil consultatif des retraités rissois (2C2R)

2C2R est une instance de consultation, de concertation, de réflexion et de propositions de retraités Rissois désirant être acteurs dans la vie de leur ville. Rejoignez-les pour exprimer vos idées, participer à la vie de la

commune et à son amélioration, élaborer des projets mais aussi participer à la rédaction du journal deux fois par an.

Pour vous inscrire, contactez le service Retraités et Temps libre.

Les activités avec les partenaires

Participer aux rencontres ludiques intergénérationnelles autour du jeu « Le plaisir de jouer ensemble »

Les ludothèques de la Ville et le service Retraités et Temps libre vous proposent des rencontres mensuelles intergénérationnelles autour du jeu, le mercredi après-midi à la ludothèque.

C'est un espace convivial, un lieu de rencontre et d'échanges autour du jeu où vous passerez d'agréables moments de détente. Vous pouvez venir avec vos petits-enfants, c'est une animation entièrement **gratuite.**

Bénéficiaire de tarifs préférentiels pour les séances Cinés seniors

Tous les jeudis, les seniors ont la possibilité de découvrir des films inédits, dans les cinémas rissois au Centre culturel Robert-Desnos et aux Cinoches au tarif préférentiel de 3,20€ (sur présentation d'un justificatif).

Accéder gratuitement à la piscine René-Touzin

Les seniors rissois bénéficient d'un **accès gratuit** à la piscine René-Touzin le mercredi de 10h à 11h (sur présentation de la carte de retraité-es et d'un certificat médical).

LES ASSOCIATIONS SENIORS

Les événements seniors

La Semaine bleue des retraité-es

Chaque année, les seniors sont à l'honneur durant une semaine, rythmée par de grands moments de convivialité, de loisirs et de festivités. Elle se tient au début du mois d'octobre. De nombreuses activités sont proposées : expositions, bal, loto, découvertes sportives, conférences, animations intergénérationnelles et spectacles.

« Les Seniors' Forme »

C'est une semaine d'activités dynamiques et ludiques, accessibles au plus grand nombre de retraité-es. L'objectif est de favoriser le lien social, l'activité physique et l'échange intergénérationnel au travers d'activités conviviales.

Le banquet des retraité-es

Tous les ans au mois de janvier, la Municipalité organise le banquet des retraités rissois.

Le Gymnase Jesse-Owens accueille plus de 800 personnes pour un déjeuner gastronomique suivi d'un spectacle et d'un bal.

L'AGCRPA

Association de gestion et coordination des clubs de retraités et de personnes âgées

Présidente : Claudine Pépin

Après une simple adhésion annuelle de 10 €, vous pourrez participer aux nombreuses activités proposées par l'association dans les 3 lieux suivants :

Chalet des associations

cartes

lundi - mardi - jeudi - 13h45 à 18h
activités manuelles (patchwork, tricot, couture, crochet, dentelle)
jeudi - 10h à 12h

(sauf vacances scolaires)

scrabble

vendredi -14h à 18h

Club Georges-Brassens

informatique

mardi - 10h à 12h (cours)

menuiserie, atelier chansons et théâtre

une fois par mois préparation des spectacles et de la semaine bleue

Salle la passerelle

scrabble duplicate

lundi - 14h à 18h

danse (cours)

lundi - jeudi -vendredi - 10h à 12h

atelier dessin/peinture

mardi - jeudi - 14h à 16h

(peinture huile aquarelle/pastels)

atelier marche

mardi - vendredi, rendez-vous à 14h
devant la médiathèque Elsa-Triolet

Salle commune Résidence du Lac

Belote

mercredi - 14h à 18h

En plus de ces nombreux ateliers, l'AGCRPA organise des sorties et prend une part active dans différents événements organisés par la Ville, telle que La Semaine bleue des retraités.

AGCRPA

Club Georges-Brassens

17 avenue Ingres

91130 Ris-Orangis

Permanence le lundi de 15h à 17h (sauf juillet et août)

Tél : 06 70 22 22 05

Mail : agcrpa@orange.fr

www.agcrpa.fr

L'AVTRO

Association des Vieux
Travailleurs de Ris-Orangis

Présidente : Liliane Kolb

La plus ancienne association
de retraité-es de Ris-Orangis :
plus de 50 ans d'existence ! Elle
propose à ses adhérents des sor-
ties : théâtre à Paris, déjeuners
conviviaux, visites de villes...

Et le traditionnel loto à l'occasion
de la Semaine bleue des retraité-
es qui réunit chaque année
plus de 100 personnes.

AVTRO

5 avenue Auguste-Plat
BP 235

91130 Ris-Orangis

Inscriptions

le lundi de 9h à 11h

Tél : 01 69 43 35 26

Le club CIARE

Club Israélite du 3^e âge de Ris-
Orangis et ses environs

Président : David Aouizerate

Les membres de l'association
se réunissent régulièrement
pour partager des moments de
convivialité au travers d'activités
ludiques et de repas.

Rendez-vous tous les lun-
dis après-midi au Club
George-Brassens.

CIARE

Lieu de rencontre

Club Georges Brassens,

17 avenue Ingres

91130 Ris-Orangis.

Tél : 06 08 32 22 22

« Échanges et loisirs »

Présidente : Nicole Michau

L'association est ouverte aux
seniors, dès 50 ans. C'est un
lieu de rencontre, de partage,
d'échanges et de convivialité.
Sont proposées des animations
différentes afin que chacun
trouve une activité à son goût.
Cela va de l'atelier d'écriture, à
la danse country pour les plus
sportifs.

En cours d'année, des animations
sont organisées (repas, comédies
théâtrales avec chansons, loto,
et des concours de pâtisserie).
Rompre l'isolement, créer des
liens sociaux tout en se diver-
tissant sont les buts que l'asso-
ciation s'est fixés.

Les activités d'Échanges et loisirs

Salle de la Résidence du Lac

Une professionnelle anime en
alternance un cours, une fois
par mois, le lundi de 14h à 16h :

art floral

(s'informer sur les dates)

scrapbooking

(s'informer sur les dates)

atelier écriture

tous les lundis de 16h à 17h30

jeux de société

tous les mardis à partir de 14h

sketches

tous les mercredis matins de
10h à 12h

atelier pâtisserie

échange de savoirs

tous les vendredis à partir de
14h

Salle Émile-Gagneux

Danse country

tous les mercredis de 14h à 16h
(sauf pendant les vacances
scolaires)

Chalet des associations

Chant

tous les mercredis de 10h à 12h
(sauf pendant les vacances
scolaires)

Échanges et loisirs

Permanences :

le mardi et le vendredi
de 14h à 17h

Salle résidence du lac

5 rue des Docks

91130 Ris-Orangis

Tel : 06 73 68 63 70

Mail : echangesetloisirs@orange.fr

<http://echangesetloisirs.com>

[simplesite.com](http://echangesetloisirs.com)

LES AUTRES STRUCTURES DE LOISIRS

YOGA avec l'association « YED »

L'association Yoga-Energie-Détente propose des cours de yoga, une activité physique et mentale accessible à toutes et tous, qui contribue par des postures appropriées, de la relaxation et des techniques de respiration, à apporter un bien-être précieux dans le cadre de la vie quotidienne.

Les cours sont assurés par une personne diplômée de la Fédération française de yoga, relaxologue.

Cours le mardi à la salle

La Passerelle :

- de 9h à 10h
 - de 10h15 à 11h15
 - de 19h45 à 20h45
- Tél : 01 69 06 48 92

Sports avec l'USRO

Avec ses 34 sections, l'Union sportive de Ris-Orangis permet de pratiquer un sport ou une activité physique adapté à chacun dans des installations de qualité avec des éducateurs à votre écoute.

Pour plus de renseignements, consultez le guide des sports, disponible dans les lieux publics et sur les sites internet de la Ville et de l'USRO.

USRO

34 rue Johnston et Reckitt
01 69 25 96 48
Mail : accueil@usro.fr
www.usro.fr

La MJC

La Maison des jeunes et de la culture est une maison ouverte à tous. Elle ressemble à tous ceux qui la fréquentent.

On vient y faire ce que l'on aime, musique, danse, théâtre, arts plastiques, langues et activités sportives mais aussi un peu plus : rencontrer, échanger, apprendre, débattre, avancer...

MJC

10 place Jacques Brel
Tél : 01 69 02 13 20
mjcris@mjcris.org

Les médiathèques

La ville de Ris-Orangis en compte deux : les médiathèques Elsa-Triolet et Raymond-Queneau qui possèdent 52 000 documents destinés aux adultes et aux enfants et disponibles à la lecture sur place et au prêt : des romans, des ouvrages pratiques, des documentaires, des journaux, des outils interactifs (CD, DVD...), des albums, des contes, des comptines, des bandes dessinées, etc.

Pour y souscrire, vous devrez vous munir d'une photo, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile. L'inscription est gratuite.

Médiathèque Elsa-Triolet

17 rue du Château d'Eau
91130 Ris-Orangis
01 69 02 10 70
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Jeudi : 14h - 19h
Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h30
et 14h - 18h

Médiathèque Raymond Queneau

5 rue du 8 mai 1945
91130 Ris-Orangis
01 69 43 86 90

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h30
Vendredi : 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h et 14h - 18h
Mardi : 14h - 18h30

L'Université du temps libre (UTL)

En liaison avec les centres de formation supérieure et les universités de la région Val d'Essonne, l'UTL favorise l'accès aux activités culturelles et artistiques, à l'enseignement, à la recherche et à la formation permanente des personnes de tout âge.

Bâtiment « La Poste »

Bureau 204 - 2^e étage
2 rue du Facteur Cheval
91025 Évry Cedex
Tél : 01 69 47 78 25
(du lundi au vendredi
de 10h à 12h)
Mail : contact@utl-essonne.org
www.utl-essonne.org

Retrouvez les nombreuses autres associations de la ville dans le guide des associations, disponible en mairie et au service Retraités et Temps libre et sur le site internet de la Ville.

LES LIEUX DE LOISIRS

Ce sont des lieux de partage et d'échange où les retraités peuvent se retrouver pour déjeuner ensemble, participer à des ateliers, des animations, des réunions d'informations, voir un film ou un spectacle.

-  **Club George-Brassens**
17 avenue Ingres
-  **Chalet des associations**
7 bis rue du Château d'eau
-  **salle La Passerelle**
9 place Jacques-Brel
-  **salle de la résidence du Lac**
5 rue des Docks
-  **MJC**
10 place Jacques-Brel
-  **Centre culturel Robert-Desnos**
Allée Jean Ferrat



LES DROITS ET AIDES



LES STRUCTURES MUNICIPALES

Le Point d'accès au droit et à la médiation – PADM

C'est un lieu d'accueil municipal, **gratuit**. Il permet d'apporter une information de proximité sur les droits et/ou devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques et/ou administratifs ainsi qu'une aide à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exécution d'un droit ou à l'exécution d'une obligation.

PADM

du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30
24 rue Edmond-Bonté
91130 Ris-Orangis
Tél. : 01 69 96 64 67

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Ris-Orangis

C'est un établissement public administratif. Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les personnes seules ou en couple sans enfants, âgées, sans emploi et/ou en situation de handicap.

Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge par les travailleurs sociaux.

CCAS

Hôtel de Ville
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
Tél. : 01 69 02 52 24
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h,
le jeudi de 8h30 à 12h
et de 15h à 18h
Tél : 01 69 43 35 26

LES DROITS À LA RETRAITE

Comme la plupart des retraités, vous avez droit à un revenu au titre de votre activité professionnelle passée et de celle de votre conjoint en cas de décès de celui-ci. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des principales caisses de retraite :

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

75951 Paris cedex 19
Numéro unique : 3960 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou 09 71 10 39 60 (box ou mobile)
Lassuranceretraite.fr

Caisse de la mutualité sociale agricole (MSA)

MSA Ile-de-France
75691 Paris Cedex 14
Tél : 01 30 63 88 80
Mail : contact.particulier@msa75.msa.fr
www.msa-idf.fr

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL)

Pour connaître la date de paiement, le montant mensuel, la majoration pour enfants, ou signaler un changement d'adresse ou d'organisme bancaire :

Rue du Vergne

33 059 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 11 40 40 - serveur vocal disponible 7j/7j et 24h/24h..

Pour toutes autres questions sur votre pension :

Tél : 05 57 57 91 99
du lundi au vendredi de 9h à 16h.
www.cdc.retraites.fr

Il existe d'autres régimes dits « spéciaux » pour les artisans, professions libérales, commerçants, employés de GDF, de la RATP... Ces régimes sont gérés indépendamment et soumis à des règles spécifiques.

Centres d'information sur les droits à la retraite complémentaire régime non cadre et cadre (CICAS)

Tél : 0820 200 189 de 8h30 à 18h sans interruption pour joindre un conseiller ou obtenir un rendez-vous dans une des permanences locales (0,09 € TTC/min à partir d'un poste fixe).
www.info-retraite.fr

La pension de réversion

Ce complément de revenu peut être versé sous condition au conjoint d'un salarié ou d'un retraité du régime général décédé. Il donne droit au versement d'une partie de la pension de retraite du régime de base de la Sécurité sociale, mais également de toutes les caisses de retraite. Ce droit n'étant pas automatique, il faut en effectuer la demande.

Pour celles et ceux d'entre vous qui n'auraient pas pu cotiser suffisamment, il existe des dispositions particulières nationales, départementales ou locales pour obtenir un minimum de subsistance.

L'Allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA)

L'Allocation de solidarité aux personnes âgées permet à une personne seule ou à un couple de remplacer ou de compléter les prestations de retraite d'une personne sous réserve de conditions d'âge, de ressources et de présence sur le territoire français. Cette prestation est versée soit par la caisse de retraite soit par la Caisse des dépôts et des consignations de Bordeaux, pour les personnes n'ayant jamais cotisé. Vous devez déposer votre demande auprès du service Retraités et Temps libre qui la fera parvenir à la Caisse des dépôts et des consignations.

LES AIDES

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Cette allocation favorise une prise en charge adaptée aux besoins de toute personne en situation de perte d'autonomie liée à son état physique ou mental. Elle s'adresse tant aux personnes à leur domicile qu'aux personnes en établissement. C'est pour cela que l'on parle d'APA domicile et d'APA établissement.

Cette allocation permet de financer les aides techniques, les services d'aide à la personne favorisant leur autonomie dans les gestes quotidiens (toilette, déplacements, repas, courses, ménage...).

Vous pouvez télécharger le dossier sur www.bienvieillir.essonne.fr ou venir au service Retraités et Temps libre, qui pourra vous aider à le remplir et à l'adresser au Conseil départemental de l'Essonne.

L'Aide sociale à l'hébergement (ASH)

Une personne âgée qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour payer ses frais d'hébergement peut solliciter l'aide sociale départementale pour couvrir en partie ou en totalité les frais liés à l'accueil en établissement (sous réserve que celui-ci soit habilité à l'aide sociale).

Attention : cette aide constitue une avance récupérée, selon certains cas, par le Département. Vous pouvez retirer un dossier auprès du CCAS.

LES TRANSPORTS



LES TRANSPORTS DE LA VILLE

Le transport adapté municipal

La Ville propose d'accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie, n'étant pas véhiculées et dans l'incapacité de prendre le bus, pour aller déjeuner au Club Brassens.

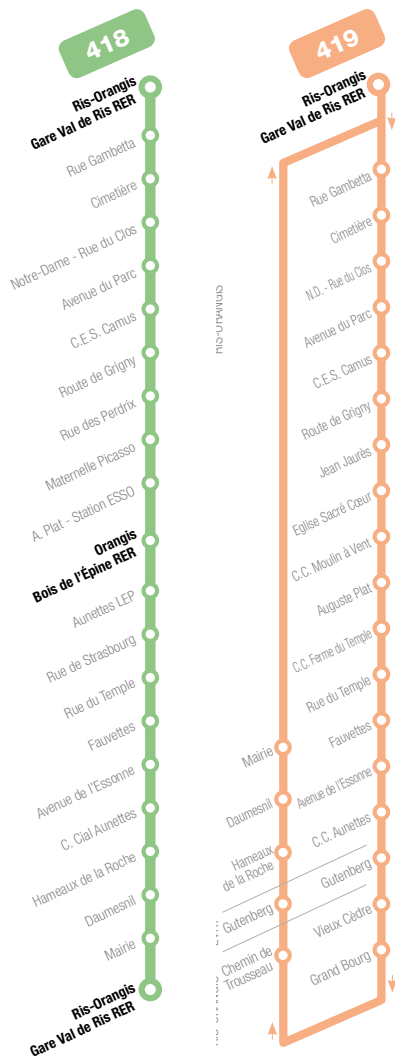
Demande auprès du service Retraités et Temps libre ou sur le site de la ville : ville-ris-orangis.fr

Les navettes rissoises TICE

Un réseau de navettes **gratuites** est également proposé aux Rissois-es. Les lignes 418 et 419 du réseau TICE vous permettent de circuler dans toute la ville gratuitement.

Vous pouvez effectuer la demande de carte en mairie ou mairie annexe.

Informations sur le site internet www.bus-tice.com ou au 0 810 401



LES AIDES AUX TRANSPORTS

Le service Retraités et Temps libre instruit les demandes d'attribution et de renouvellement des cartes de transport délivrées par le Conseil départemental. Il faut compter un délai d'environ 1 mois pour le traitement de la demande.

Le passe Navigo Améthyste

Le forfait Navigo Améthyste permet de voyager gratuitement sur les zones 3 à 5 dans tout le département de l'Essonne et dans toute l'Île-de-France les week-ends et jours fériés.

Il vous donne également accès à l'ensemble des réseaux de transports en commun franciliens (SNCF, RATP et OPTILE) à l'exception du service PAM91, Orlyval, Filéo, Grandes lignes et TGV effectuant des arrêts en Île-de-France.

Conditions d'attribution

- être âgé-e de 65 ans et être non imposable sur le revenu ou pour un montant inférieur au seuil de recouvrement,

- être âgé-e de 60 ans et être titulaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2^e ou 3^e catégorie (fournir une attestation de paiement de moins de 3 mois),
- être ancien combattant invalide à 100% (fournir la carte d'ancien combattant ou de veuve d'ancien combattant).

Les chèques-Taxi

Ils permettent de se déplacer gratuitement en taxi, dans la limite d'un carnet de 25 chèques d'une valeur unitaire de 5 € (renouvelable une fois par an).

Tous les taxis n'acceptant pas ce mode de paiement, il est recommandé de réserver auprès d'une plateforme téléphonique agréée au : 01 56 76 86 25 (du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h).

Conditions d'attribution

- être âgé-e de 65 ans et être titulaire de l'ASPA,
- être âgé-e de 65 ans et être non imposable sur le revenu ou pour un montant inférieur au seuil de recouvrement,

- être âgé-e de 60 ans et être titulaire de l'ASPA et anciennement titulaire de l'Allocation adulte handicapé (AAH).

Ces cartes sont également accessibles aux personnes handicapées de moins de 60 ans (demande auprès du CCAS au 01 69 02 52 25).

La carte européenne de stationnement

La carte européenne de stationnement permet à la personne en situation de handicap ou à celle qui l'accompagne de se stationner gratuitement sur les places ouvertes au public. Vous pouvez venir retirer un dossier de demande auprès du service Retraités et Temps libre ou effectuer la demande auprès de la MDPHE.

Maison départementale du handicap de l'Essonne (MDPHE)

93 rue Henry Rochefort
91000 Évry
Tél : 01 60 91 99 84
Mail : mdph@cg91.fr
www.essonne.fr

PAM 91

PAM 91 est un service public de transport destiné aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les déplacements peuvent avoir lieu dans tout le département mais aussi sur l'ensemble de la région Île-de-France, tous les jours de 6h à minuit. Pour bénéficier de ce service, il faut être titulaire d'une carte d'invalidité d'un taux supérieur ou égal à 80% ou de l'APA à domicile (GIR 1 à 4).

Informations

au 0 810 10 11 91
ou 01 60 87 85 80
Mail : contact@pam91.info
www.pam91.info

Sortir Plus

Ce dispositif d'accompagnement s'adresse aux personnes de 80 ans et plus, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, affiliées d'une caisse de retraite complémentaire ARRCO ou AGIRC.

Renseignements
au 0 810 360 560

LE MAINTIEN À DOMICILE



PÔLE MAINTIEN À DOMICILE LE SERVICE RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

Le service Retraités et Temps libre est doté d'un pôle maintien à domicile dont la mission est de favoriser la vie au domicile, dans les meilleures conditions possibles. Conscient que les personnes âgées vivant au domicile sont aussi aidées par leur entourage, **ce service accompagne aussi les aidants qui ont besoin de soutien afin d'éviter l'épuisement physique et moral.**

Les agents chargés du maintien à domicile au service Retraités et Temps libre, accueillent, informent et orientent les seniors et les aidants sur les dispositifs et moyens existants en matière sociale, d'habitat et de santé physique et psychologique. Elles reçoivent sur rendez-vous au service retraités ou se rendent au domicile des personnes âgées dépendantes, par définition peu mobiles mais aussi pour faciliter la démarche des aidants pris entre de multiples contraintes.

Ainsi, les besoins de la personne âgée dépendante sont évalués et

un plan d'aide au maintien à domicile individualisé, tenant compte des souhaits et de l'environnement de la personne est défini. Les agents chargés du maintien à domicile peuvent mettre en place le service de portage de repas à domicile, la téléassistance, ouvrir des droits pour avoir une aide à domicile, etc.

Les agents chargés du maintien à domicile travaillent en étroite collaboration avec un certain nombre de professionnels locaux du secteur médico-social (médecins libéraux, infirmiers, pharmaciens, SSIAD, etc.), secteur associatif (France Parkinson, France Alzheimer, AMAD, etc.) et secteur privé (Entre temps, etc.), ce qui favorise un accompagnement individualisé de qualité.

Le service de portage de repas à domicile

La Municipalité propose la livraison de repas 5 à 7 jours par semaine pour les personnes en perte d'autonomie et dans l'incapacité de se confectionner des

repas en raison d'un problème de santé.

La demande d'inscription se fait auprès du service Retraités et Temps libre.

Préalablement à la mise en place ou non de ce service, un agent municipal chargé du maintien à domicile réalise une visite à domicile pour évaluer la demande, apprécier les besoins et déterminer les jours de livraison des repas et faire signer le règlement.

Les plats servis en liaison froide n'ont plus qu'à être réchauffés par la personne. Le prix est calculé

selon le quotient familial : le tarif s'échelonne entre 1,51€ et 7,42€. La livraison est **gratuite** pour les personnes, car intégralement prise en charge par la Ville.

Le service de portage de repas à domicile le week-end et jours fériés est destiné aux personnes isolées familialement et socialement, pour lesquelles aucune autre solution n'est envisagée et pour les personnes en perte d'autonomie dont le GIR se situe entre 1 et 4.

LES SOINS INFIRMIERS A DOMICILE - SSIAD

Les missions du service municipal

La vocation du service de soins infirmiers à domicile est de maintenir la personne âgée ou handicapée à son domicile en lui proposant un programme de soins personnalisés, adaptés à son état de santé et son degré d'autonomie.

Cet accompagnement se traduit

par une aide ou une suppléance pour la réalisation des soins d'hygiène, de confort, de prévention, ainsi que par la dispensation de soins techniques infirmiers.

Les bénéficiaires des soins

- toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante,
- toute personne adulte de moins de 60 ans, présentant un handicap,

- toute personne adulte de moins de 60 ans, atteinte de pathologies chroniques ou d'affections comportant un traitement prolongé.

Les modalités d'admission

L'admission est subordonnée :

- à la prescription, par le médecin traitant ou hospitalier, des soins à dispenser et de leur fréquence,
- à l'attestation d'ouverture des droits à l'assurance maladie de l'usager,
- à l'acceptation de l'usager des modalités de prise en charge proposées,

- à l'accord du médecin-conseil de la Caisse primaire d'assurance maladie dont dépend l'usager.

Les modalités de prise en charge financière

Le coût des prestations de soins est pris en charge à 100 % par la Caisse primaire d'assurance maladie de l'usager, qui est dispensé de l'avance des frais.

Service de soins infirmiers à domicile

avenue de la Cime
Bâtiment S,
91130 Ris-Orangis
Tel. : 01 69 43 39 59

L'AIDE À DOMICILE

Pour les retraités rissois, l'aide à domicile est un service essentiel. L'AMAD (Association d'aide et de maintien à domicile), avec le soutien et le partenariat de la Municipalité, est là pour répondre aux besoins, tels que l'entretien du cadre de vie, les actes essentiels de la vie (toilette, lever, habillage, etc.), les déplacements extérieurs et les démarches administratives.

AMAD

68 rue Pierre Brossolette
91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 06 88 99

LA TÉLÉASSISTANCE

Plus de 200 Rissois-es ont un transmetteur installé chez eux. Cet appareil leur permet d'être rassurés et offre la garantie d'une intervention au moindre incident, de jour comme de nuit. Il suffit de déclencher le transmetteur. Un signal est alors transmis à la société en charge du service, qui, grâce à des opérateurs travaillant 7 j/ 7 et 24 h/ 24, prévient le dépositaire des clefs du domicile de la personne.

Ce dépositaire, que les retraités désignent lors de leur inscription au service, est une personne de confiance : membre de la famille, ami, voisin, gardien... qui se rendra chez eux dès qu'elle en sera alertée.

Les frais de raccordement sont gratuits.

Le coût à la charge de l'abonné est de 6,17 € par mois.

Il existe en Essonne des solutions d'aide aux aidants, pour accompagner en particulier, ceux intervenant auprès de malades d'Alzheimer.

À l'échelle municipale, le service Retraités et Temps libre, guichet unique pour les retraité-es et personnes âgées rissoises, leurs familles et leurs proches, est une véritable réponse de proximité en matière d'aide aux aidants.

L'AIDE AUX AIDANTS



LE SERVICE RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

Les agents chargés du maintien à domicile accueillent et informent les aidants familiaux sur les dispositifs et moyens existants. Elles mettent en place des plans d'aide au maintien à domicile individualisés pour les personnes âgées permettant aux aidants de trouver du répit dans la gestion

des tâches quotidiennes et de prévenir l'épuisement. Elles peuvent également informer et orienter vers des structures d'accueil de jour, plateformes de répit et d'accompagnement.

LES ASSOCIATIONS

L'association France Parkinson

Le comité a pour objectif de mieux faire connaître la maladie de parkinson, aider les malades et les aidants dans les difficultés qu'ils rencontrent. Tous les mois, est organisée une rencontre à thème avec la participation d'un professionnel de santé, ainsi que des formations pour les aidants et des groupes de parole pour les malades.

Il y a également un atelier chorale « un chœur qui sonne » qui fait bénéficier les malades

d'une rééducation orthophonique ludique et un atelier gymnastique adaptée, tous les jeudis de 14h30 à 17h30, salle polyvalente Émile-Gagneux.

Salle polyvalente Émile-Gagneux

Rue Johnstone & Reckitt
91130 Ris-Orangis
Présidente : Eliane Baucher
01 69 06 93 11 - 06 82 28 02 90
Mail : ebaucher@live.fr
France.parkinson91@blog.free.fr

L'association France Alzheimer Essonne

Association à destination des familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, dont le but est d'apporter information et soutien aux familles de malades et aux malades.

Délégué local : Émile Steinmetz

Rendez-vous au service Retraités et Temps libre.
Mail : alzheimeressonne@orange.fr
www.alzheimeressonne.org

L'association sanitaire et sociale de Viry Grigny (ESA)

L'équipe se déplace au domicile pour accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. L'objectif est de maintenir ou améliorer la qualité de vie du patient et de son entourage, de préserver l'autonomie dans les actes du quotidien, prévenir de l'isolement, de soutenir et informer l'aidant, de conseiller sur l'aménagement du domicile.

ESA

149 Boulevard Gabril Péri
91170 Viry-Chatillon.
Tél : 01 69 44 04 00
psychomot@assovirygrigny.fr

L'Association gérontologique de l'Essonne (AGE91)

L'association départementale œuvre en faveur de la bienveillance et des droits des personnes âgées et des adultes en situation de handicap. Elle organise aussi des actions de sensibilisation et des conférences à l'attention des retraités et leurs proches et porte le dispositif MAIA.

Point d'accès au droit des personnes âgées

si vous avez besoin d'un renseignement juridique, un juriste assure des permanences au 01 64 99 79 85, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30.
Tél : 01 69 23 21 26
Fax : 01 69 23 20 29
Mail : contact@age91.org
www.age91.org

L'Association française des diabétiques de l'Essonne (AFD 91)

Elle a pour but de développer l'information des personnes atteintes de diabète et leurs proches, de promouvoir les rencontres et les échanges entre les membres et d'apporter un soutien moral.

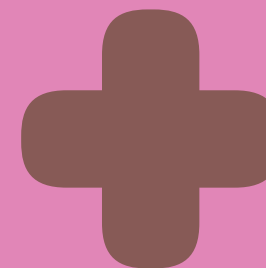
Président : Bernard Amiot

Tél : 06 03 34 44 53

Mail : bernardamiot@hotmail.fr

Permanences sur rendez-vous
au service Retraités et Temps
libre.

LA SANTÉ



LES RÉSEAUX DE SANTÉ

Essononco

Les personnes touchées par une affection cancéreuse, nécessitent pendant et après leurs soins un accompagnement par des professionnels exerçant en ville et à l'hôpital. Pour assurer une prise en charge globale de qualité et faciliter la fluidité du parcours du patient à tous les stades de la maladie, les acteurs de terrain ont eu la volonté de créer un réseau de santé spécialisé en cancérologie couvrant l'ensemble du département.

Immeuble l'Européen

128 allée des Champs-Élysées
91000 Évry
Tél : 01 60 77 02 46
Mail : contact@essononco.net
www.essononco.net

Soins Palliatifs et de Support en Essonne Sud (SPES)

Réseau de santé pluri thématiques sur l'Accès aux soins, la Cancérologie, la Gériatrie et les Soins Palliatifs.

Réseau SPES

Parc de la Julienne
Bât F - 1^{er} étage
26 rue des Champs
91830 Le Coudray-Montceaux
Tél : 01 64 99 08 59
Fax : 01 64 99 93 41
Mail : reseau.spes@wanadoo.fr

APPOLLINE

C'est un réseau de santé bucco-dentaire qui intervient dans l'amélioration de l'accès aux soins des personnes âgées dépendantes et/ou aux personnes en situation de handicap. Il réalise notamment des bilans bucco-dentaires à domicile ou en établissement.

Les Magnolias

77 rue du Perray
91160 Ballainvilliers
Tél : 01 69 80 59 29
Mail : coordination.appolline@gmail.com
www.appolline.fr

LES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ ET DÉPISTAGES

Information, prévention et sécurité

Tout au long de l'année, le service Retraités et Temps libre développe diverses actions d'information et de prévention. De grands thèmes relatifs à la santé et à la sécurité y sont abordés.

Le plan canicule

Chaque année, la Ville applique dès le mois de juin et jusqu'à fin août son plan canicule, afin de protéger les personnes fragiles en cas de vagues de chaleur. Le service Retraités et Temps libre inscrit les personnes isolées et fragiles sur le registre nominatif, à leur demande ou celle d'un tiers, via une fiche d'inscription. Cette démarche doit être volontaire ou effectuée avec l'assentiment de la personne concernée et renouvelée chaque année.

L'Atelier santé ville (ASV)

L'objectif principal de l'Atelier santé ville est de rendre effectif l'accès aux services sanitaires et sociaux de droit commun sur un territoire. Ainsi il permet de lutter

contre les inégalités sociales et territoriales de santé, et a pour objectif une plus grande participation des habitants. Mais il s'agit aussi d'améliorer la cohérence et la pertinence des actions destinées aux populations prioritaires des territoires de la politique de la ville, qu'elles soient menées par les institutions, le monde associatif ou les acteurs de santé du service public ou privé.

Ses missions :

- lutter contre les inégalités locales en matière de santé,
- favoriser la promotion de la santé auprès des publics en difficulté,
- actualiser les diagnostics partagés de santé, et participer à l'observation locale,
- faciliter la mobilisation des différents acteurs du territoire,
- renforcer les compétences des acteurs locaux : à travers l'information autour de la santé, la formation, le soutien méthodologique aux porteurs projets,
- développer la participation

- active des habitants
- favoriser l'accès à la santé

Centre communal d'action sociale -CCAS

Place du Général-de-Gaulle,
91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 02 52 24

La maladie d'Alzheimer et les maladies neurodégénératives

Les consultations mémoire permettent aux patients présentant des troubles de la mémoire, de bénéficier d'un diagnostic précis et d'une prise en charge adaptée de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées. Le patient doit avoir été préalablement adressé par son médecin traitant.

Consultation mémoire à Draveil

Centre Hospitalier Joffre-Dupuytren
Pour la consultation mémoire et bilan cognitif :
01 69 83 64 57

Dépistage du cancer du sein

La mammographie permet de déceler très tôt d'éventuelles anomalies en l'absence de tout symptôme. Pour être vraiment utile, cet examen doit être réalisé tous les deux ans, à partir de 50 ans. En Essonne, un dépistage est proposé tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans. L'Association pour le dépistage des maladies cancéreuses (ADMC) est la structure chargée de la coordination et de la promotion de ces dépistages dans le département

Chaque femme de cette tranche d'âge est invitée par courrier à se rendre chez un radiologue agréé pour bénéficier d'un examen clinique et d'une mammographie gratuits.

Dépistage de l'intestin

Le dépistage des cancers et des polypes de l'intestin est proposé **gratuitement** à tous les hommes et femmes de 50 à 74 ans résidant en Essonne.

Si vous n'avez pas reçu de courrier vous invitant à faire un test, vous pouvez téléphoner à l'ADMC pour en bénéficier. La ligue contre le cancer organise en partenariat avec l'association Rencontre et Amitiés, des rencontres conviviales de patients et d'aidants, le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h.

Association de dépistage des maladies cancéreuses (ADMC)

Centre médical de Bligny
BP 14 - 91640
Briis-sous-Forges
Tel : 01 64 90 52 12
Mail : ass.adm@free.fr

La vaccination anti-grippe

Si vous avez 65 ans et plus, la vaccination est fortement recommandée. Celle-ci est entièrement prise en charge par l'assurance maladie. Vous recevrez un courrier de votre caisse d'assurance maladie au début de la période de vaccination avec la marche à suivre.

La Ligue contre le Cancer (Comité de l'Essonne)

4 bis rue du 8 mai 1945
91130 Ris-Orangis
Mail : berthelot_a@yahoo.fr
Contact du Comité de l'Essonne
Tél : 01 64 90 88 88

La maltraitance

De part leur fragilité et leur dépendance, les personnes âgées peuvent être victimes de maltraitance. En cas de suspicions de maltraitance, composez le numéro de la cellule d'écoute contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées :

Numéro 39 77

(du lundi au vendredi
de 9h à 19h)

Beaucoup de retraité-es font le choix du maintien à domicile. Avec le temps, des aménagements dans le logement peuvent apparaître nécessaires. Les locataires et les propriétaires peuvent ainsi bénéficier d'une aide pour adapter leur logement à leur situation.

LE LOGEMENT



FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Le service logement de la ville

Depuis 2011, vous effectuez une seule demande et remplissez un seul formulaire auprès d'un service qui enregistre les demandes en y apportant les pièces justificatives demandées : le service Logement de la collectivité dans laquelle vous résidez, un bailleur, ou un collecteur du 1% logement. Une fois votre demande enregistrée, vous recevez une attestation. Votre demande doit être renouvelée tous les ans pour conserver votre ancienneté.

Centre communal d'action sociale (CCAS) - service Logement

Hôtel de ville
Place du Général-de-Gaulle
Tél : 01 69 02 52 24
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h
et de 15h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h

La Résidence du lac

Dans l'écoquartier des Docks de Ris, la résidence du Lac a été livrée au printemps 2016. Elle compte 99 logements sociaux du bailleur social Essonne Habitat dont un immeuble est réservé aux seniors.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique municipale menée en faveur du bien vivre et du bien vieillir à domicile.

Pour y avoir un logement, il est nécessaire d'effectuer une demande de logement social auprès du service Logement de la Ville.

AMÉLIORER VOTRE HABITAT

Les locataires comme les propriétaires disposent de moyens visant à les aider à effectuer les travaux d'amélioration (rénovation, modernisation) ou d'adaptation (pour faire face à une perte d'autonomie, un handicap) de leur logement.

Des organismes spécialisés sont ainsi en mesure de vous indiquer où et sous quelles conditions obtenir des subventions.

C'est notamment le cas de l'ADIL de l'Essonne (l'Agence départementale d'information sur le logement) qui pourra vous proposer des conseils personnalisés sur toutes les questions relatives au logement et à l'urbanisme. Elle est aussi un lieu d'observation de la demande en matière de logement, d'expertise neutre sur toutes les questions du logement social ou privé. Cette agence est cautionnée par l'ANIL et le Ministère du Logement.

ADIL 91 - Maison départementale de l'habitat

1 Bld de l'Écoute-s'il-pleut
91003 Évry Cedex
Tél : 0820 16 91 91
www.adil.org/91/

Les permanences de l'ADIL (information sur l'habitat) au PADM

24 rue Edmond-Bonté
91130 Ris-Orangis
le 2^e mardi du mois
de 14h à 17h
sur rendez-vous
au 01 69 96 64 67

SOLiHA

SOLiHA Essonne vous apporte un service de guichet unique en intervenant comme organisme de groupage pour l'ensemble des organismes concourant au financement et à l'amélioration de votre habitat. Il élabore un plan de financement personnalisé à votre situation, selon votre projet de travaux et selon vos ressources. SOLiHA Essonne instruit les dossiers et les présente auprès des organismes compétents.

SOLiHA Essonne assure également une assistance technique (diagnostic du logement, étude de faisabilité, plan d'aménagement, recherche d'entreprises compétentes). SOLiHA Essonne vous accueille et vous informe au siège à Évry et dans de nombreuses permanences assurées par les conseiller-ères habitat sur l'Essonne. Si vous ne pouvez pas

vous déplacer, SOLiHA Essonne peut se rendre à votre domicile.

SOLIHA ESSONNE

1 Bld de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

Horaires d'ouverture :
9h à 12h30 - 14h à 17h30
Permanence téléphonique
ouverte pour les particuliers
uniquement de 9h à 12h30
au 01 60 78 53 00

Vigilance

Si vous recevez dans votre boîte aux lettres, un document publicitaire concernant des dépannages en serrurerie, plomberie, électricité, soyez extrêmement vigilants. Les tarifs pratiqués par ces entreprises peuvent être très élevés. En aucun cas, celles-ci ne sont recommandées et envoyées par la Mairie.

ENTRETENIR VOTRE LOGEMENT

ARPE

L'association ARPE est une association intermédiaire qui aide les personnes à se réinsérer et à reprendre contact avec le monde du travail.

Vous pouvez faire appel à cette association pour divers travaux (ménage, jardinage, petit bricolage, aide au déménagement, peinture, papier peint, préparation des repas).

ARPE

34 boulevard Denis Papin
91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 43 65 44
Mail : arpe91@wanadoo.fr
www.arpe91.com

Ris Emploi

Vous pouvez également vous adresser au service Emploi de la ville pour trouver une auxiliaire de vie ou un agent d'entretien.

Ris Emploi

34 rue de la fontaine
91130 Ris-Orangis
Tél : 01 69 02 73 00
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30
à 17h30 (fermé le jeudi
après-midi).
www.ville-ris-orangis.fr

Les autres prestataires privés

Dans le cadre du développement des services à la personne, il existe des entreprises privées susceptibles d'intervenir dans ce domaine.

www.servicesalapersonne.gouv.fr

LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DE RIS-ORANGIS

La résidence Dranem

Cette résidence Dranem offre aujourd'hui un cadre aux personnes qui viennent y passer leur retraite.

La capacité d'accueil est de 97 chambres, dont 15 réservées aux malades d'Alzheimer. L'unité sécurisée « le Cantou », est entièrement dédiée aux personnes ayant atteint un stade important de la maladie.

Les résidents sont encadrés au quotidien par une équipe médicale qualifiée mais, également par un trio de professionnelles : une psychologue, une psychomotricienne et une animatrice. Tout au long de la semaine, les retraités peuvent participer à des activités très diversifiées (chant, arts plastiques, écriture, jeux, gym douce, etc.), toutes orientées dans un but thérapeutique

SERVICE RETRAITÉS ET TEMPS LIBRE

34 RUE DE LA FONTAINE
91130 RIS-ORANGIS
TÉL.: 01 69 02 73 40
CONTACT@VILLE-RIS-ORANGIS.FR